



SEANCE DU 4 JUILLET 2020

Installation du Conseil Municipal

Élections du Maire, des Adjoint, désignation des Délégués Communautaires et des délégués du SIEB.

Présents : Martine Goutte, Jean-Louis Bernard, Jean-Luc Hilarion, Michelle Gaborit,
Philippe Laborde, Olivier Vignon, Nadia Dermont, Nancel Dukers, Remi Bettes,
Philippe Dupont, Cynthia Boussard, Aurélie Boutevilain, Hélène Clauss, Gregory
Epaud, Magali Bodeï, Miguel Rebelo

L'an deux mil vingt, le quatre juillet, à dix heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Plassac, proclamés et élus, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par la Maire, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Martine Goutte, Maire, qui, après appel nominal, a donné lecture des résultats du procès-verbal des élections du 15 mars 2020 et du 28 juin 2020:

1^{er} TOUR :

Nombre d'inscrits : 679
Taux de participation : 63,03% (428 inscrits)
Taux d'abstention : 36,97 % (251 inscrits)
Votes exprimés : 61,27 % (416 inscrits)
Votes blancs : 0,70 % (3 inscrits)
Votes nus : 2,10 % (9 inscrit)

Magali Bodeï : 235 voix
Olivier Vignon : 225 voix
Hilarion Jean-Luc : 221 voix
Bernard Jean-Louis : 218 voix
Epaud Gregory : 217 voix
Rebelo Miguel : 216 voix
Nadia Dermont : 215 voix
Boutevilain Aurélie : 215 voix
Cynthia Boussard : 214 voix
Philippe Dupont : 214 voix
Laborde Philippe : 212 voix
Michelle Gaborit : 211 voix
Remi Bettes : 210 voix

2^{ème} TOUR :

Nombre d'inscrits : 681
Taux de participation : 43,76% (298 inscrits)
Taux d'abstention : 56,24 % (383 inscrits)
Votes exprimés : 42,00 % (286 inscrits)
Votes blancs : 0,67 % (2 inscrits)
Votes nus : 3,36 % (10 inscrit)

Nancel Dukers : 145 voix
Hélène Clauss : 144 voix

Madame le Maire invite le doyen d'âge, Monsieur Jean-Luc Hilarion à prendre la présidence pour procéder à l'élection du Maire (scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages). Monsieur Jean-Luc Hilarion prend la présidence et refait un appel. Il constate que la condition du quorum est remplie.

Jean-Luc Hilarion énonce les règles et conditions de vote.

Constitution du bureau

Le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance le benjamin des élus municipaux : Monsieur Miguel Rebelo.

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs :

- Monsieur Gregory Epaud
- Madame Cynthia Boussard

Election du Maire

Candidat : Monsieur Jean-Louis Bernard

A l'issue du scrutin à bulletins secrets, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Bulletins blancs ou nuls : 01

Suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

Monsieur Jean-Louis Bernard (14 voix) ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Election des Adjoints au Maire

Sous la présidence de Monsieur le Maire Jean-Louis Bernard (en application de l'article L.2122-17 du CGCT), le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Conformément à la législation en vigueur, article L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Proposition de 4 adjoints. Vote retenu à l'unanimité.

1^{er} Adjoint :

Candidat : Monsieur Jean-Luc Hilarion

A l'issue du scrutin à bulletins secrets, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Bulletins blancs ou nuls : 01

Suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

Monsieur Jean-Luc Hilarion (14 voix) ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 1^{er} Adjoint au Maire et immédiatement installé.

Monsieur Jean-Louis Bernard précise qu'il donnera à Monsieur Hilarion la délégation pour la voirie et les bâtiments communaux et qu'il aura la gestion du personnel des services techniques.

2^{ème} Adjoint :

Candidate : Madame Magali Bodeï

A l'issue du scrutin à bulletins secrets, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Bulletins blancs ou nuls : 01

Suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

Madame Magali Bodeï (14 voix) ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 2^{ème} Adjoint au Maire et immédiatement installée.

Monsieur Jean-Louis Bernard précise qu'il donnera à Magali Bodeï la délégation pour l'urbanisme et l'environnement et qu'elle devra animer la notion de « Bien vivre à Plassac ».

3ème Adjoint :

Candidate : Madame Aurélie Boutevilain

A l'issue du scrutin à bulletins secrets, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Bulletins blancs ou nuls : 01

Suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

Madame Aurélie Boutevilain (14 voix) ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 3^{ème} Adjoint au Maire et immédiatement installée.

Monsieur Jean-Louis Bernard précise qu'il donnera à Aurélie Boutevilain la délégation pour l'école et qu'elle aura la gestion du personnel y étant affecté.

4ème Adjoint :

Candidat : Monsieur Olivier Vignon

A l'issue du scrutin à bulletins secrets, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Bulletins blancs ou nuls : 01

Suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

Monsieur Olivier Vignon (14 voix) ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 4^{ème} Adjoint au Maire et immédiatement installé.

Monsieur Jean-Louis Bernard précise qu'il donnera à Olivier Vignon la délégation pour la culture, la vie associative, la communication et l'animation.

Lecture de la charte de l'élu local par Monsieur le Maire Jean-Louis Bernard.

Désignation des Délégués Communautaires :

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant à la Communauté de Communes du Canton de Blaye.

Monsieur Jean-Louis Bernard étant prioritaire dans l'ordre du tableau, il choisit d'assumer le poste de délégué titulaire.
Il revient ensuite aux adjoints, toujours dans l'ordre de leur rang, de se prononcer sur leur volonté d'occuper le poste de délégué communautaire suppléant.

Monsieur Jean-Luc Hilarion refuse.

Madame Magali Bodeï refuse.

Madame Aurélie Boutevilain refuse.

Monsieur Olivier Vignon accepte et devient donc suppléant pour représenter Plassac à la Communauté des Communes du Canton de Blaye.

Le Délégué titulaire : Monsieur le Maire Jean-Louis Bernard

Le Délégué suppléant : Monsieur Olivier Vignon

Election des Délégués du SIEB

Candidats Titulaires:

- Monsieur Jean-Luc Hilarion
- Monsieur Philippe Dupont

Candidat suppléant :

- Madame Michelle Gaborit

La séance est levée à 11 heures 15.